



AVIS

Selon les prescriptions légales en la matière, le Collège communal informe les habitants de la commune d'ITTRE, que le règlement communal-octroi de chèques Sports (saison 2022-2023) arrêté par le Conseil communal du 18 octobre 2022, sera soumis à l'Inspection du public, du 21 octobre au 30 octobre 2022, en la maison communale de la rue de la Planchette, 2 à 1460 ITTRE – entre 09.00 et 12.00 – Service Affaires générales

Ittre, le 21.10. 2022

Par Ordonnance :

La Directrice générale,

C. Spaute

Le Bourgmestre,



Ch. Fayt.